



VILLE D'AIRE SUR L'ADOUR

BUDGET PRIMITIF 2023

BUDGET PRINCIPAL - INVESTISSEMENT

Séance du Conseil Municipal du 13 avril 2023

BUDGET PRINCIPAL 2023

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Les dépenses d'investissement prévues au projet du Budget principal 2023 s'élèvent au total à 5 862 974 € soit :

- + 79.833 € par rapport au Budget principal 2022 (+ 1,38 %),
- + 2.606.460 € par rapport au Compte Administratif 2022 (+ 80,04 %).

Les principales dépenses d'investissement du Budget principal pour 2023 se présentent ainsi :

	BP 2019	BP 2020	BP 2021	BP 2022	Projet BP 2023
Restes à réaliser dépenses (n-1)	3.162.230 €	3.317.139 €	2.528.344 €	3.450.328 €	3.005.045 €
Remboursement de la dette en capital	769.950 €	798.686 €	831.245 €	768.403 €	722.264 €
Reprise de subventions - Opérations d'ordre	-	-	-	-	461 470 €
Travaux et équipements sportifs	13.370 €	33.650 €	866.624 €	146.600 €	622.100 €
Patrimoine historique et équipements culturels	35.500 €	19.260 €	19.350 €	146.734 €	-
Bâtiments et équipements publics	381.250 €	424.800 €	402.450 €	599.900 €	622.600 €
Equipements des services municipaux	122.860 €	156.212 €	149.336 €	168.200 €	285.922 €
Equipements de sécurité	5.200 €	40.280 €	11.300 €	8.160 €	8.800 €
Amélioration des quartiers	789.035 €	176.900 €	160.500 €	165.400 €	60.923 €
Environnement	-	110.000 €	3.500 €	-	-
Subventions d'équipement	117.901 €	61.215 €	39.719 €	229.417 €	68.850 €
Acquisitions foncières	-	-	-	100.000 €	5.000 €
TOTAL	5.397.296 €	5.138.142 €	5.012.368 €	5.783.141 €	5.862.974 €

Les principaux investissements prévus par la commune en 2023 (Budget principal) :

- La réhabilitation des jeux au parc municipal et à Larriou.
- L'étanchéité du couloir des vestiaires du football (Plaine des Jeux).
- Les honoraires pour la piscine couverte.

- Les travaux à la salle Omnisports (remplacement structure de la poutre, VMC salle VA, remplacement thermostats).
- Les travaux de démoissage de la toiture de la Halle aux Grains.
- Les travaux au Centre d'Animation (entretien toiture suite infiltrations).
- La démolition de la piscine au camping municipal.
- Les travaux de la Maison des Associations.
- Equipements techniques des services municipaux dont une balayeuse et le renouvellement du parc informatique.
- Les contributions dans le cadre du programme de Petites Villes de Demain.
- Divers mobiliers urbains.
- Signalétique horizontale Avenue de Verdun.
- Acquisition de petits matériels de sécurité.
- *Diverses subventions d'équipement* (Sydec : changement des bulles du Boulevard Lamothe et de la rue du Pont Rouge ; Institution Adour : convention MIRAPI ; Communauté de Communes : impasse de Jaunet, allée du Val de l'Adour, boulevard Lamothe).
- SATEL : 5 000 € (complément des 100 000 € comptabilisés dans les restes à réaliser).

* *

BUDGET PRINCIPAL 2023 RECETTES D'INVESTISSEMENT

Les recettes d'investissement prévues au projet du Budget principal 2023 s'élèvent au total à 5 862 974 € soit :

- + 79.833 € par rapport au Budget principal 2022 (+ 1,38 %),
- + 801.983 € par rapport au Compte Administratif 2022 (+ 15,85 %).

Les principales recettes d'investissement du Budget principal pour 2023 se présentent ainsi :

	BP 2019	BP 2020	BP 2021	BP 2022	BP 2023 (projet)
Restes à réaliser recettes (n-1)	1.591.094 €	1.229.466 €	270.545 €	458.777 €	250.444 €
Excédent investissement (n-1)	1.467.974 €	1.460.793 €	1.362.311 €	2.074.510 €	1.804.477 €
Excédent de fonctionnement (n-1)	900.000 €	1.100.000 €	1.400.000 €	1.400.000 €	1.200.000 €
Virement de la section de fonctionnement	489.110 €	474.700 €	636.624 €	566.265 €	443.666 €
Amortissement	272.913 €	271.852 €	307.806 €	292.338 €	315.733 €
FCTVA	255.314 €	271.330 €	188.000 €	179.000 €	380.905 €
TA	90.890 €	120.000 €	79.000 €	132.251 €	100.000 €
Subventions Etat / CG 40 / CR Aquitaine pour Hôtel de Ville	-	-	-	-	9.990 €
Subventions Etat DETR 2021	-	-	-	-	14.493 €
Subvention CD40 (FEC)	10.000 €	10.000 €	10.000 €	10.000 €	11.796 €
Régularisation avance forfaitaire	-	-	8.082 €	-	-
Reprise des subventions - opérations d'ordre	-	-	-	-	461.470 €
Emprunt	320.000 €	200.000 €	750.000 €	670.000 €	870.000 €

L'emprunt prévisionnel prévu au Budget principal 2023 (870.000 €) représente 18,59 % du total des dépenses d'investissement 2023 hors remboursement de la dette en capital.

* *

BUDGET PRINCIPAL 2023

LA DETTE

<i>Années</i>	<i>Encours au 31/12</i>	<i>Annuités</i>
CA 2015	6 464 967 €	1 138 542 €
CA 2016	5 991 977 €	1 107 836 €
CA 2017	5 864 617 €	1 052 230 €
CA 2018	5 604 368 €	982 247 €
CA 2019	5 164 419 €	920 260 €
CA 2020	4 565 733 €	934 074 €
CA 2021	4 484 487 €	940 420 €
CA 2022	4 386 085 €	855 719 €
BP 2023	4 533 821 €	806 350 €
<i>Soit</i>	+ 3,37 %	- 5,77%